



Depuis la fin du mandat de la seconde Commission DELORS, la « conscience » de la Communauté/Union européenne, a connu un déclin inexorable. La marginalisation de cette institution est la résultante de facteurs endogènes et exogènes qui ne relèvent qu'accessoirement du droit.

La mise en place de la Commission Juncker et son positionnement durant les premiers mois de son mandat semblent annoncer une redynamisation de l'Institution. Sa légitimité démocratique a été confortée grâce au Parlement européen qui a su imposer avec beaucoup de détermination sa version concernant le choix du président de la Commission. Dans la foulée, celle-ci a lancé des initiatives prenant dûment en compte les aspirations des citoyens de l'Union. C'est le cas du plan d'investissement de 315 milliards d'euros dont l'objectif est de relancer l'offre pour stimuler les embauches et la consommation. Moins d'austérité et plus de croissance : la Commission a changé de logiciel économique, consciente que l'accroissement des inégalités a atteint le seuil de tolérance dans la population et entrave la reprise.

La Commission s'affirme non seulement dans le système institutionnel et dans ses relations avec les Etats membres mais semble aussi vouloir changer de méthode. L'aspiration à troquer l'habit d'un secrétariat bureaucratique d'une organisation internationale contre la posture d'une autorité politique, « plus ambitieuse pour les grands enjeux, plus modeste pour les petits dossiers », est manifeste. L'approche technocratique est appelée à céder le pas à une vision partagée de l'intérêt général. L'amélioration de la réglementation, les politiques migratoire et climatique, l'énergie, la lutte contre l'évasion fiscale et la place de l'Europe sur la scène internationale en constituent les premiers champs d'expérimentation.

Ces frémissements sont-ils annonciateurs d'un véritable renouveau institutionnel qui profiterait à l'Union dans son ensemble ? Différents paramètres sont à considérer parmi lesquels le renforcement de la légitimité et de l'indépendance de la Commission, l'utilisation optimale de ses prérogatives, l'ajustement des politiques aux aspirations des citoyens et la contribution à une action extérieure commune. Ce sont les principaux axes de ce colloque organisé conjointement par le CEDORE/CEJM de l'Université Nice Sophia Antipolis et le CEJM de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. L'analyse s'inscrira dans la pluridisciplinarité en empruntant au droit, aux sciences politique et économiques ainsi qu'aux relations internationales.



LIEU DE DÉROULEMENT DU COLLOQUE :
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE NICE
AMPHITHÉÂTRE BONNECARRÈRE (VILLA PASSIFLORES)

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE NICE
 Avenue du Doyen Louis Trotabas
 06050 NICE Cedex 1
 Tel : 04.92.15.71.85
 Fax : 04.92.15.71.97
 mamico@unice.fr

Université Nice Sophia Antipolis

COLLOQUE INTERNATIONAL

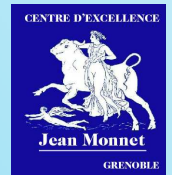
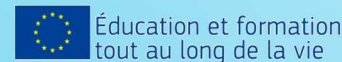
CEDORE/ CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET de l'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Organisé en partenariat avec

LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET de L'UNIVERSITÉ PIERRE-MÈNDES-FRANCE DE GRENOBLE

« La Commission européenne en voie de redynamisation ? »

Mercredi 1 et jeudi 2 avril 2015



COLLOQUE INTERNATIONAL :
« La Commission européenne en voie de redynamisation? »

MERCREDI 1 AVRIL 2015

10h00 : Allocution de bienvenue par la Professeure **Sylvie MELLET**, Vice-présidente de la Commission Recherche de l'Université Nice Sophia Antipolis

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE :

« RECONQUÉRIR UNE INFLUENCE POLITIQUE EN TERMES DE LÉGITIMITÉ ET D'INDÉPENDANCE »

Sous la présidence du **Pr. Jean-Christophe MARTIN**, Vice-président de l'Université Nice Sophia Antipolis, délégué aux affaires internationales, membre du CEDORE

10h20 : Rapport introductif :

Josiane AUVRET-FINCK, Professeure à l'Université Nice Sophia Antipolis, Chaire Jean Monnet, Directrice du CEDORE, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Nice Sophia Antipolis

10h40 : « La nouvelle Commission Juncker : pour mieux incarner l'intérêt général européen ? »

Henri OBERDORFF, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble

11h00 : « Le potentiel de la légitimation démocratique de la Commission par l'initiative citoyenne européenne »

Nicolas LEVRAT, Professeur à l'Université de Genève, Directeur du Global Studies Institute

11h20-11h35 : Discussion

11h35-11h50 : Pause

11h50 : « Le registre de la transparence et la Commission européenne. Genèse d'une institution »

Sabine SAURUGGER, Professeure à l'IEP de Grenoble, Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France

12h10 : « L'indépendance de la Commission à l'égard des groupes de pression »

Philippe ALDRIN, Professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, Directeur du laboratoire CHERPA-Sciences Po Aix

12h30-12h45 : Discussion



2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

« SURMONTER LE REPLI INSTITUTIONNEL PAR L'OPTIMISATION FONCTIONNELLE »

Sous la présidence de **Louis BALMOND**, Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Vice-doyen de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement, Directeur du GEREDIC

14h30 : « Dans le cadre du processus législatif et de l'exécution des actes normatifs »

Pr. Jean-Christophe MARTIN, Vice-président de l'Université Nice Sophia Antipolis, délégué aux affaires internationales, membre du CEDORE

14h50 : « La Commission dans la gouvernance économique européenne : une redynamisation fondée sur un magistère d'influence »

Olivier CLERC, Maître de conférences à l'Université de Corse Pasquale Paoli

15h10 : « La Commission, gardienne des Traités dans le prétoire de l'Union européenne : une présomption réfragable »

Laurent COUTRON, Professeur à l'Université de Montpellier 1

15h30-15h45 : Discussion

15h45-16h00 : Pause

16h00 : « En matière de contrôle du respect des règles de concurrence applicables aux entreprises »

Mehdi MEZAGUER, Maître de conférences à l'Université Nice Sophia Antipolis, membre du GREDEG

16h20 : « Dans l'exercice de ses compétences en matière de relations extérieures »

Isabelle BOSSE-PLATIERE, Professeure à l'Université Rennes 1, Chaire Jean Monnet, Responsable du Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE)

16h40-17h : Discussion

JEUDI 2 AVRIL 2015



3^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

« RÉORIENTER OU DÉVELOPPER CERTAINES POLITIQUES INTERNES CORRESPONDANT A DE FORTES ATTENTES DE LA PART DES CITOYENS DE L'UNION »

Sous la présidence de **Jean-Paul GUICHARD**, Professeur émérite à l'Université Nice Sophia Antipolis, Chaire Jean Monnet ad personam

9h10 : « Discipline budgétaire et planifications de marché : l'Union des contraintes »

Francesco MARTUCCI, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

9h30 : « La lutte contre l'évasion fiscale »

Alexandre MAITROT de la MOTTE, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

9h50 : « The Common Agricultural Policy in motion. Does the European Commission put it on the right track or lead it astray ? »

Benon GAZINSKI, Professeur à l'Université de Varmie et Mazurie d'Olsztyn, Responsable de programmes Jean Monnet

10h10-10h45 : Discussion

10h45-11h : Pause

11h : « La politique européenne de l'énergie : nouvelle orientation ou simple relance ? »

Danielle LABARTHE-AZÉBAZÉ, Doctorante au CESICE, ATER à l'Université de Savoie

11h20 : « La politique migratoire : rupture ou continuité ? »

Yves PASCOU, Analyste senior au European Policy Centre et Responsable du programme « Migration européenne et diversité »

11h40-12h : Discussion

4^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

« RENFORCER LA POSITION DE L'UNION SUR LA SCÈNE MONDIALE »

Sous la présidence de **Isabelle BOSSE-PLATIERE**, Professeure à l'Université Rennes 1, Chaire Jean Monnet, Responsable du Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE)

13h45 : « Dans le cadre de la politique commerciale »

Christine KADDOUS, Professeure à l'Université de Genève, Chaire Jean Monnet ad personam, Directrice du Centre d'études juridiques européennes

14h05 : « Initiatives et actions en matière de développement durable »

Jan WOUTERS, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Chaire Jean Monnet ad personam, Directeur du Leuven Centre for Global Governance Studies

14h25 : « La Commission, pilier de l'action humanitaire »

Anne-Sophie MILLET-DEVALLE, Maître de conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis, membre du GEREDIC

14h45-15h : Discussion

15h-15h15 : Pause

15h15 : « Le rôle de la Commission dans le cadre de la PESC/PSDC »

Fabien TERPAN, Maître de conférences HDR à l'IEP de Grenoble, Chaire Jean Monnet

15h35 : « L'élaboration et la gestion des instruments financiers de l'action extérieure »

Aymeric POTTEAU, Maître de conférences HDR à l'Université de Lille 2, Centre de recherches Droit et perspectives du droit

15h55-16h10 : Discussion

16h10-16h30 : Conclusions générales

Catherine SCHNEIDER, Professeure à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, Chaire Jean Monnet, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université de Grenoble, membre du CESICE